URB073/2023

Envoyé en préfecture le 19/09/2023
Reçu en préfecture le 19/09/2023
Publié le
ID : 090-219000320-20230918-URB073_2023-AI

MAIRIE DE DANJOUTIN

VILLE DE DANJOUTIN

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 090032 23 A0054
Déposé le : 07/08/2023
Sur un terrain sis : 2 rue Gabriel Adain, DANJOUTIN
Et cadastré : BK307
Objet : Travaux sur construction existante

DESTINATAIRE
Monsieur Jean-Michel REVERS,
2 rue Gabriel Adain
90400 DANJOUTIN

Autorité compétente : MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE
Affaire suivie par Thomas DENISET - Instructeur ADS

Objet : Retrait avant décision

Monsieur,

Par la présente, j'accuse réception de votre courrier électronique en date du 12/09/2023.

Je vous informe de la prise en compte de votre demande d'annulation de la Déclaration préalable N° DP 090032 23 A0054, relative à la mise en place d'un carport, déposée le 07/08/2023.

Un exemplaire de votre demande initiale sera conservé pour versement aux archives.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A DANJOUTIN, le 18/09/2023
Pour **Le Maire,**
l'Adjointe déléguée,
Martine PAULUZZI

COMMUNE DE DANJOUTIN